



## ACCUEIL INTERNAT

### Rythme soirée

- Repas de 18h30 à 19h30 = obligation de prendre tous les repas et de respecter les horaires. Pas de paniers en dehors des stages et réunions obligatoires.
- Etude en salles : Secondes LEGT (1h30) & Secondes LP (1h)
- Etude en dortoir : 1<sup>ères</sup> et Terminales LEGT (1h30)  
1<sup>ères</sup> LP (1h) & Terminales LP (1h30)

Le travail en étude est obligatoire et se fait dans le silence

- 1<sup>er</sup> pointage en dortoirs : 18h/18h10
  - 2<sup>ème</sup> pointage : 19h30 ou 20h (selon l'étude)
  - 3<sup>ème</sup> pointage : 21h30
- Temps de détente : 2<sup>nde</sup> LP/1<sup>ère</sup> LP : 18h à 18h30, 19h30 à 20h & 21h à 21h30  
2<sup>nde</sup>/1<sup>ère</sup>/Ter LEGT 18h à 18h30 & 21h à 21h30
- Une soirée maximum pour une activité sportive et aucun retour après 21h30.
  - Sommeil = extinction générale des feux à 22h et individuelle (objets numériques) à 22h30, réveil à 6h45.

Il est interdit aux élèves de sortir de l'internat, après 18h et jusqu'à 8h le lendemain matin.

Le contrôle de présence est effectué à partir de 18h10. Toute absence non justifiée conduit le CPE à appeler la famille par téléphone.

### Propreté/Hygiène/Tenue

- Draps obligatoires (changés avant chaque vacances)
- Chaussons conseillés et tenue de rechange
- 2 paires de chaussures conseillé
- Laisser la chambre propre et rangée, idem pour les sanitaires, ne pas toucher le verrouillage des fenêtres. Mettre la chaise sur le lit.

### Conduites à risques

- Alcool = Exclusion temporaire + retour immédiat dans la famille.
- Stupéfiants = Police + mesure disciplinaire

- Harcèlement/violence = Sanctions (Signalement au surveillant si témoin)
- Vol = Sanctions

### **Matériel**

- Ordinateur + enceinte = responsabilité de la famille et de l'élève + utilisation réglementée (interdit après 22h)
- Téléphone et console de jeux = utilisation réglementée
- Bouilloire, multiprises, etc... = Interdits

## **LE MERCREDI**

Sortie du mercredi après-midi avec retour le jeudi matin : **autorisation de la famille obligatoire.**

Aucune absence n'est autorisée pour les autres soirées sauf raison particulière.

Pour les internes qui restent au lycée le mercredi :

- Association sportive du lycée
- Activités animées par les A.E. (film + musique + jeux en réseau + sorties)
- Accueil dans leur chambre de 14h à 18h sous la surveillance d'un A.E.
- Salle de travail

### **Trousseau pour l'internat**

- Un drap housse (1 personne)
- Une housse de couette et une couette
- Une taie d'oreiller et un oreiller
- Nécessaire de toilette (Brosse à dent, gel douche, shampooing...)
- Chaussons ou équivalent
- 3 cadenas

### **Informations importantes**

Pour les activités sportives externes, une seule sortie est autorisée par semaine et devra être signalée par vos soins par courrier stipulant l'activité et les horaires des séances.

Tous les repas pris à l'extérieur, ne peuvent être consommés à l'intérieur de l'établissement (UBER, Macdo, Etc.)



## ACCUEIL INTERNAT

### Rythme soirée

- Repas de 18h30 à 19h30 = obligation de prendre tous les repas et de respecter les horaires. Pas de paniers en dehors des stages et réunions obligatoires.
- Etude en salles : Secondes LEGT (1h30) & Secondes LP (1h)
- Etude en dortoir : 1<sup>ères</sup> et Terminales LEGT (1h30)  
1<sup>ères</sup> LP (1h) & Terminales LP (1h30)

Le travail en étude est obligatoire et se fait dans le silence

- 1<sup>er</sup> pointage en dortoirs : 18h/18h10
  - 2<sup>ème</sup> pointage : 19h30 ou 20h (selon l'étude)
  - 3<sup>ème</sup> pointage : 21h30
- Temps de détente : 2<sup>nde</sup> LP/1<sup>ère</sup> LP : 18h à 18h30, 19h30 à 20h & 21h à 21h30  
2<sup>nde</sup>/1<sup>ère</sup>/Ter LEGT 18h à 18h30 & 21h à 21h30
- Une soirée maximum pour une activité sportive et aucun retour après 21h30.
  - Sommeil = extinction générale des feux à 22h et individuelle (objets numériques) à 22h30, réveil à 6h45.

Il est interdit aux élèves de sortir de l'internat, après 18h et jusqu'à 8h le lendemain matin.

Le contrôle de présence est effectué à partir de 18h10. Toute absence non justifiée conduit le CPE à appeler la famille par téléphone.

### Propreté/Hygiène/Tenue

- Draps obligatoires (changés avant chaque vacances)
- Chaussons conseillés et tenue de rechange
- 2 paires de chaussures conseillé
- Laisser la chambre propre et rangée, idem pour les sanitaires, ne pas toucher le verrouillage des fenêtres. Mettre la chaise sur le lit.

### Conduites à risques

- Alcool = Exclusion temporaire + retour immédiat dans la famille.
- Stupéfiants = Police + mesure disciplinaire

- Harcèlement/violence = Sanctions (Signalement au surveillant si témoin)
- Vol = Sanctions

### **Matériel**

- Ordinateur + enceinte = responsabilité de la famille et de l'élève + utilisation réglementée (interdit après 22h)
- Téléphone et console de jeux = utilisation réglementée
- Bouilloire, multiprises, etc... = Interdits

## **LE MERCREDI**

Sortie du mercredi après-midi avec retour le jeudi matin : **autorisation de la famille obligatoire.**

Aucune absence n'est autorisée pour les autres soirées sauf raison particulière.

Pour les internes qui restent au lycée le mercredi :

- Association sportive du lycée
- Activités animées par les A.E. (film + musique + jeux en réseau + sorties)
- Accueil dans leur chambre de 14h à 18h sous la surveillance d'un A.E.
- Salle de travail

### **Trousseau pour l'internat**

- Un drap housse (1 personne)
- Une housse de couette et une couette
- Une taie d'oreiller et un oreiller
- Nécessaire de toilette (Brosse à dent, gel douche, shampooing...)
- Chaussons ou équivalent
- 3 cadenas

### **Informations importantes**

Pour les activités sportives externes, une seule sortie est autorisée par semaine et devra être signalée par vos soins par courrier stipulant l'activité et les horaires des séances.

Tous les repas pris à l'extérieur, ne peuvent être consommés à l'intérieur de l'établissement (UBER, Macdo, Etc.)